

# Évolution du nombre de cas de maladie de Lyme en Montérégie



Direction de santé publique de la Montérégie

Juillet 2025

## Pour mieux comprendre

La maladie de Lyme est transmise par les piqûres de tiques à pattes noires infectées par la bactérie *Borrelia burgdorferi*. Elle est à déclaration obligatoire au Québec depuis 2003 (1).

Avant 2011, les cas étaient rares et majoritairement acquis à l'extérieur de la province. Depuis, leur nombre a fortement augmenté, tout comme la proportion d'infections contractées localement (1). Cette progression est liée à l'expansion des tiques vers le nord, favorisée par les changements climatiques et environnementaux (2). [Pour en savoir plus, consultez les [données historiques de la province](#)].

En 2024, le taux d'incidence — soit le nombre de nouveaux cas pour 100 000 habitants — s'élevait à 9,2 pour l'ensemble du Québec. L'Estrie présentait le taux le plus élevé (64,2), suivie de la Montérégie (14,1). Ce taux permet de comparer le risque d'acquisition de la maladie entre régions, en tenant compte de la taille de leur population.

Les tableaux ci-dessous présentent l'évolution du nombre de cas déclarés et du taux d'incidence de la maladie de Lyme<sup>1</sup> au cours des six dernières années dans les réseaux locaux de services (RLS) et les municipalités régionales de comté (MRC) de la Montérégie<sup>2</sup>. Les taux sont calculés sur des périodes de deux ans, ce qui permet d'obtenir des moyennes annuelles représentatives et de mieux suivre les tendances. [Pour en savoir plus, consultez les [données historiques disponibles depuis 2014 en Montérégie](#)].

Certains territoires sont plus touchés que d'autres, mais tous les cas ne sont pas nécessairement déclarés. Le portrait pourrait donc être partiel. Le risque d'acquisition de la maladie est toutefois considéré comme élevé dans l'ensemble de la Montérégie (3).

Des méthodes efficaces de prévention existent. Consultez-les sur la page suivante : [Maladie de Lyme et autres maladies transmises par les tiques – Santé Montérégie](#).

<sup>1</sup> Les données présentées concernent uniquement les cas récents (infections aiguës) de la maladie de Lyme. Les infections pouvant causer des symptômes persistants ne sont pas incluses.

<sup>2</sup> La répartition des cas à l'échelle municipale n'est pas publiée pour des raisons de confidentialité.



Tableau 1. Nombre de cas déclarés<sup>3</sup> et taux d'incidence annuel moyen<sup>4</sup> de la maladie de Lyme par période de deux ans, selon le RLS de résidence et le CISSS<sup>5</sup>, Montérégie, 2020 à 2025

CISSS	Réseau local de services (RLS)	2020-2021		2022-2023		2024-2025 <sup>6</sup>		2024
		Cas	Taux	Cas	Taux	Cas	Taux	Population <sup>7</sup>
Montérégie-Ouest	Haut-Saint-Laurent	9	18,2	11	21,5	27	51,7	26 062
	Jardins-Roussillon	35	7,5	52	10,8	69	13,9	247 566
	Vaudreuil-Soulanges	4	1,2	16	4,8	28	8,0	170 681
	Suroît	5	4,1	9	7,0	20	14,8	66 329
	<b>Total</b>	<b>53</b>	<b>5,5</b>	<b>88</b>	<b>8,8</b>	<b>144</b>	<b>14,0</b>	<b>510 638</b>
Montérégie-Centre	Champlain	22	4,8	30	6,4	43	8,7	242 578
	Haut-Richelieu-Rouville	45	11,5	49	12,3	68	16,7	202 373
	<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>7,9</b>	<b>79</b>	<b>9,1</b>	<b>110</b>	<b>12,3</b>	<b>444 951</b>
Montérégie-Est	Pierre-Boucher	41	7,8	45	8,4	74	13,5	273 320
	Richelieu-Yamaska	64	14,5	85	18,9	121	26,1	230 372
	Pierre-De Saurel	4	3,9	5	4,7	16	14,9	53 423
	<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>10,2</b>	<b>135</b>	<b>12,4</b>	<b>210</b>	<b>18,8</b>	<b>557 115</b>
Inconnu		-	-	-	-	-	-	-
<b>Total Montérégie</b>		<b>229</b>	<b>7,9</b>	<b>302</b>	<b>10,2</b>	<b>464</b>	<b>15,3</b>	<b>1 512 704</b>

<sup>3</sup> Correspond à la somme du nombre de cas du territoire concerné des deux années inscrites (ex. 2022-2023).

<sup>4</sup> Le taux annuel moyen par 100 000 est calculé comme suit :

$$\frac{\text{nombre de cas à l'année 1} + \text{nombre de cas à l'année 2}}{\text{population à l'année 1} + \text{population à l'année 2}} \times 100\,000$$

<sup>5</sup> Centre intégré de santé et de services sociaux.

<sup>6</sup> Les données de 2025 ne sont pas encore disponibles. Pour estimer le nombre de cas pour la période 2024-2025, nous avons additionné les cas déclarés en 2024 à un nombre projeté pour 2025, basé sur les tendances observées pour chaque territoire entre 2014 et 2024.

<sup>7</sup> Population (estimation du nombre de résidents) au sein du territoire en 2024 - présentée à titre indicatif.



Tableau 2. Nombre de cas déclarés<sup>8</sup> et taux d'incidence annuel moyen<sup>9</sup> de la maladie de Lyme par période de deux ans, selon la MRC de résidence, Montérégie, 2020 à 2025

Municipalité régionale de comté (MRC)	2020-2021		2022-2023		2024-2025 <sup>10</sup>		2024
	Cas	Taux	Cas	Taux	Cas	Taux	Population <sup>11</sup>
Acton	14	44,8	22	68,3	35	106,6	16 403
Pierre-De Saurel	4	3,9	5	4,7	16	14,9	53 571
Maskoutains	23	12,8	19	10,3	43	22,9	94 169
Rouville	4	5,3	6	7,8	9	10,8	39 291
Haut-Richelieu	37	15,2	32	12,9	51	20,4	125 388
La Vallée-du-Richelieu	21	7,9	34	12,7	34	12,6	136 325
Agglomération de Longueuil	58	6,6	86	9,7	112	12,2	458 717
Marguerite-D'Youville	14	8,7	10	6,1	21	12,8	83 319
Roussillon	23	5,8	27	6,7	44	10,6	206 710
Jardins-de-Napierville	12	19,8	23	36,3	23	35,9	32 348
Haut-Saint-Laurent	9	18,2	11	21,4	25	46,9	26 318
Beauharnois-Salaberry	5	3,7	11	7,7	24	16,1	74 346
Vaudreuil-Soulanges	4	1,2	16	4,8	28	8,0	170 098
Inconnu	≤2	s.o. <sup>12</sup>	-	-	-	-	-
<b>Total Montérégie</b>	<b>229</b>	<b>7,9</b>	<b>302</b>	<b>10,2</b>	<b>466</b>	<b>15,3</b>	<b>1 517 003</b>

<sup>8</sup> Correspond à la somme du nombre de cas du territoire concerné des deux années inscrites (ex. 2022-2023).

<sup>9</sup> Le taux annuel moyen par 100 000 est calculé comme suit :

$$\frac{\text{nombre de cas à l'année 1} + \text{nombre de cas à l'année 2}}{\text{population à l'année 1} + \text{population à l'année 2}} \times 100\,000$$

<sup>10</sup> Les données de 2025 ne sont pas encore disponibles. Pour estimer le nombre de cas pour la période 2024-2025, nous avons additionné les cas déclarés en 2024 à un nombre projeté pour 2025, basé sur les tendances observées pour chaque territoire entre 2014 et 2024.

<sup>11</sup> Population (estimation du nombre de résidents) au sein du territoire en 2024 - présentée à titre indicatif.

<sup>12</sup> s.o. : sans objet.



## Sources des données

- Dénombrement cas : MSSS, Système d'information - Gestion des maladies à déclaration obligatoire d'origine infectieuse (SI-GMI), extraction du 11 juin 2025<sup>13</sup>.
- Population par RLS : <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-001617/> en date du 2025-01-21.
- Population par MRC : <https://statistique.quebec.ca/fr/document/population-et-structure-par-age-et-sexe-municipalites-regionales-de-comte-mrc/tableau/estimations-de-la-population-des-mrc> en date du 2025-01-16.

## Références

1. Institut national de santé publique du Québec [Internet]. 2024 [cité 10 juin 2025]. Résultats annuels de surveillance des maladies transmises par les tiques : 2023. Disponible sur: <https://www.inspq.qc.ca/zooses/tiques/surveillance/2023>
2. Institut national de santé publique du Québec [Internet]. 2024 [cité 10 juin 2025]. Fardeau de la maladie de Lyme au Québec. Disponible sur: <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3527-fardeau-maladie-lyme-actuelle-future.pdf>
3. Institut national de santé publique du Québec [Internet]. 2024 [cité 10 juin 2025]. Maladies transmises par les tiques. Disponible sur: <https://www.inspq.qc.ca/zooses/tiques>

## Auteur(e)

Flavie Marquis, M. Sc., Agente de planification, programmation, recherche

## Avec la collaboration de

Camille Guillot, M.D., PhD., FRCPC, médecin-conseil

Alex-Ane Mathieu, M.D., M. Sc., FRCPC, médecin-conseil

François Milord, M.D., M. Sc., FRCPC, médecin-conseil

## Mise en page

Sarah Cullen, Agente administrative

---

<sup>13</sup> Le SI-GMI est un système sécurisé qui regroupe les déclarations conformes aux définitions nosologiques en vigueur. Le SIGMI est mis à jour quotidiennement; les données peuvent donc différer d'autres sources.